

Trezac™

Arylex™ active

HERBICIDE



Le résultat d'un désherbage optimisé.



SPECTRE OPTIMISÉ



Produit efficace sur un large spectre de dicotylédones

- Précoces : dont fumeterre, coquelicot, géranium, lamier, ammi majus, carottes, bleuet.
- Tardives : dont gaillet, ambrosie, chenopodes, mercuriale.



CHANTIERS OPTIMISÉS



Trezac™ s'adapte à la diversité de vos céréales

- Utilisable sur la majorité des céréales à paille d'hiver et de printemps, sauf l'avoine.
- Associations possibles avec de nombreux antigaminées et antidicotylédones.



ROTATIONS OPTIMISÉES



Un gage de sérénité et de sécurité

- Un grand nombre de cultures suivantes peuvent être implantées dès 90 jours après l'application de Trezac™.
- Des délais plus longs s'appliquent avant d'implanter toute culture de légumineuses ou de composés.



Avant toute implantation, reportez-vous à l'étiquette des produits ou contactez votre interlocuteur Corteva.

À VOTRE ÉCOUTE
0 800 470 810
corteva.fr

CONDUITE OPTIMISÉE



Pour une gestion responsable de la pérennité des modes d'action, associez et alternez les matières actives utilisées

- Trezac™ est une association unique de deux matières actives efficaces contre les coquelicots, même ceux résistants aux ALSi.



Fiche d'identité

AMM	n° 2190249
Composition et mode d'action	
Aminopyralide 25 g/L HRAC 0/4 Mimétique de l'auxine	Halauxifène méthyl 31,27 g/L HRAC 0/4 Mimétique de l'auxine
	Cloquintocet - mexyl 30 g/L Safener
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
DAR	DAR F ⁽¹⁾
Classement	  Attention. H410, H400, H335, H319, EUH208
ZNT/DVP	5m par rapport aux points d'eau 5m par rapport aux zones non cultivées adjacentes
DRE	24 heures
Inscription IFBM	Trezac™ est utilisable sur les orges destinés à la brasserie

(1) : DAR en jours : non fixé. Respecter le stade limite d'application sur la culture.

Large spectre d'activité

Sensibilité des dicotylédones

Trezac™
0.2 L/ha

Alchémille des champs	
Ambroisie à feuilles d'armoise	
Ammi majus	
Anthriscus commun	
Atriplex sp.	
Bleuet	
Capselle bourse à pasteur	
Carotte sauvage	
Chénopode blanc	
Colza	
Coquelicot ⁽³⁾	
Ethuse petite cigue	
Fumeterre officinale	
Gaillet gratteron	
Géranium disséqué	
Lamier amplexicaule	
Matricaire camomille	
Mercuriale annuelle	
Mouron rouge	
Pensée des champs	
Renouée des oiseaux	
Renouée liserons	
Séneçon commun	
Stellaire intermédiaire	
Véroniques à feuilles de lierre	

 Très sensible  Sensible
 Moyennement sensible  Peu sensible

Utilisation

Cultures	Cible	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application & conditions d'emploi	Délai avant récolte (DAR) et/ou Stade limite d'application sur la culture ⁽¹⁾	Précautions environnement : Zones non traitées (mètres)
Céréales d'hiver: Blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale, épeautre.	Adventices Dicotylédones	0.2 L/ha	1 par an	Après reprise de végétation de BBCH21 (début tallage) jusqu'à BBCH32 (2 noeuds)	DAR F ⁽¹⁾	Eau: 5 mètres Zone non cultivée adjacente: 5 m (Plantes)
Céréales de printemps: Blé tendre, blé dur, orge, seigle.	Adventices Dicotylédones	0.2 L/ha	1 par an	De BBCH13 (3 feuilles) jusqu'à BBCH32 (2 noeuds)	DAR F ⁽¹⁾	Eau: 5 mètres Zone non cultivée adjacente: 5 m (Plantes)

  Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient Cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique. P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Trezac™ : EC - concentré émulsionnable, contenant 25 Grammes par litre de Aminopyralid, 30 Grammes par litre de Cloquintocet-mexyl, 31,27 Grammes par litre de Halauxifène-méthyl. AMM N° 2190249 - Corteva Agriscience France S.A.S. Responsable de la mise en marché : Corteva Agriscience France S.A.S, Bâtiment Equinoxe 2 - 1B avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert  0 800 470 810. ©TM Marques déposées.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

À VOTRE ÉCOUTE
0 800 470 810
corteva.fr